

Arts, Lettres, Langues Mention : Langues, Littératures, Civilisations étrangères et régionales Spécialité : études anglophones

RNCP10702 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	LICENCE — Licence
Code(s) NSF	136
Code(s) ROME	E1106
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Toulouse Jean Jaurès

<http://www.univ-tlse2.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Gestion de problématiques complexes, synthèse, argumentation et organisation, gestion d'un projet personnel, travail de façon autonome ou au sein d'une équipe

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences attendues chez l'angliciste à l'obtention de la Licence sont :

Comprendre un texte écrit ou oral dans tout domaine relié à la littérature, civilisationnel, artistique et linguistique, ses enjeux et son fonctionnement et le rattacher à son environnement culturel et historique. Analyser tout document iconographique.

Situer / Connaître dans l'histoire les événements marquants et les principaux mouvements d'ordre politique, social, religieux, scientifique, philosophique ou artistique des pays anglophones.

S'exprimer à l'écrit comme à l'oral dans une langue fluide et idiomatique. L'expression orale présente une prononciation proche de l'authentique, dans l'une des variétés standard de l'anglais contemporain.

Réfléchir / analyser : maîtriser l'exercice de la dissertation, du commentaire de texte, de la traduction et de la synthèse de document. A l'oral, maîtrise des exercices de restitution, de transcription. Le titulaire présente un exposé ou prend part à un débat en langue anglaise, toutes variétés confondues, à un haut niveau de compétence linguistique. Il sait utiliser et transposer vers sa langue maternelle les outils d'analyse des textes littéraires, civilisationnels et linguistiques.

Une formation de licence complète permet de se diriger vers un Master Etudes anglophones (ou autre mention ou spécialité en fonction de son parcours de licence) ou il pourra choisir, suite au panel de spécialisation proposé en L3, un parcours recherche, un parcours métiers de l'enseignement (enseignement : professeur des écoles, C.A.P.E.S, agrégation, conseiller d'éducation), une intégration dans un M2 professionnel (instituts d'interprétation et de traduction...), un concours d'entrée dans d'autres formations (préparation aux concours de la fonction publique, fonction publique territoriale, affaires étrangères et patrimoine).

L'étudiant qui choisit d'arrêter sa licence en cours aura bénéficié d'une formation de haut niveau en langue et cultures anglophones. Ses choix d'une autre formation, d'une préparation à un concours administratif (collectivités territoriales

par exemple), ou de recrutement professionnel dans les champs professionnels indiqués ci-dessus seront fonction du niveau des connaissances et des compétences qu'il aura acquises par paliers entre le S1 et le S6.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Enseignement (après obtention des concours), éducation et formation, lectorat et assistantat ; traduction et interprétation (concours spécifiques) ; métiers de la culture, communication, de l'édition et de la presse ; carrières administratives.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

enseignant ou formateur dans le secteur privé ou associatif
enseignant dans les établissements publics (par voie de concours)
enseignant dans les établissements anglophones (lectorat, assistantat, PGCE, American Teaching Certifications, ...)
enseignant de français langue étrangère en Europe et à l'international
traducteur / interprète
relations publiques, medias, relations internationales, coopération et action culturelle, diplomatie, tourisme, consulting, documentation, métiers du livre et de la presse
secrétariat en langue étrangère
recrutement dans les collectivités territoriales (par voie de concours)

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 800 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en communication et information (26 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U0X92 — Journalistes et cadres de l'édition · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	997
Jugés difficiles à recruter	30 %
Emplois saisonniers	9 %
Familles professionnelles (FAP)	U0X92 — Journalistes et cadres de l'édition

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants chercheurs et professionnels, conformément au décret n° 2202-590 du 24/04/2002

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/10702/>